La Mothe Saint Héray
de la sèvre à la forêt...

Caractère

le bulletin de la petite cité

Se refaire une place dans la cité

Information municipale - Octobre **2025** à février **2026**

la-mothe-saint-heray.fr

Application mobile

Commune de La Mothe Saint-Héray

Petites Cités de Caractère

Le 17 octobre 2025 s'est tenue à la mairie la réunion visant à organiser le chantier d'aménagement des espaces publics de la route de Pamproux, de la Place Clemenceau, du parvis de l'église et de la rue des Trois pavés.
Auparavant, le 2 septembre la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise Eurovia pour le lot VRD (voirie et réseaux divers) et l'entreprise ID Verdé pour le lot paysage et plantations.

L'aménagement prévu constitue le cœur dynamique du centre-bourg, regroupant des commerces de proximité, l'installation du marché hebdomadaire ainsi qu'un espace dédié aux manifestations festives, commerciales ou culturelles avec la construction d'une halle / agora.

Projet fondateur de la Municipalité, la reconfiguration du centre-bourg a pour objectif de créer un espace fédérateur favorisant le lien social, de créer des nouveaux usages, de repenser les mobilités et de développer l'attractivité et l'animation au sein de notre commune.

Ces travaux d'envergure qui sont présentés dans ce bulletin vont transformer le paysage et l'environnement du cœur de bourg. À n'en pas douter, ce projet participe à la redynamisation de la commune et profite, in fine, à l'ensemble de la population, des commerçants et des visiteurs.

Les deux tranches de travaux s'étalent sur un an. L'équipe municipale sera donc mobilisée sur ce sujet jusqu'à la fin du mandat ainsi que les nouveaux élus en mars 2026.

À ce propos, les élections municipales sont prévues les 15 et 22 mars 2026. Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale de la commune. Le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition pour les modalités d'inscription.

Pour ma part, après 31 ans de mandat électif, j'ai décidé de ne pas me représenter. Je présenterai un bilan des actions menées et des investissements réalisés par l'équipe municipale lors de la cérémonie des vœux le 17 janvier 2026.

Toutes ces années m'ont permis d'agir au mieux pour l'intérêt général dans de nombreux domaines. J'ai eu plaisir et à cœur d'œuvrer pour l'intérêt général de la commune en collaboration avec les élus et les agents municipaux. J'ai particulièrement apprécié de travailler avec les bénévoles de nos associations locales. Enfin je remercie les Mothais et les Mothaises pour leurs nombreuses sollicitations qui se sont soldées par des solutions dans la grande majorité des cas. Et surtout je n'oublierai pas la qualité, la diversité et la richesse des échanges,

Philippe BLANCHET,
Maire

EN GROS *caractères !*

LA PREMIÈRE PHASE D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SE DÉROULE DE NOVEMBRE 2025 À MAI 2026. LE STATIONNEMENT LONG DOIT ÊTRE ÉVITÉ.

Bulletin édité à 1000 exemplaires.
Directeur de la publication :
Philippe BLANCHET.
Rédaction : Municipalité et service communication
Mise en page : Service communication

Crédits photos : Jean-Yves BARRON, Philippe BLANCHET, Laurent MANDIN et service communication.

Impression : RIC collectivités Sauzé-entre-Bois

Prochaine édition : Février 2026

Mairie : 05 49 05 01 41
secretariat@lamothe79800.fr
la-mothe-saint-heray.fr

Au contrôle technique mothais, l'employé est devenu gérant

Pourquoi avoir choisi La Mothe Saint-Héray ?

Mothais depuis 2017 et employé au contrôle depuis août 2019, j'ai repris la suite de l'ancien gérant en août dernier. Il y a un besoin réel d'un contrôle technique sur la commune où il y a 5 garages automobile. Par ailleurs, la commune de La Mothe Saint-Héray est très agréable.

Quel est votre parcours professionnel ?

Diplômé en 1988 avec un BEP et un CAP de mécanique auto, j'ai travaillé pendant 27 ans dans la grande distribution. Suite à une reconversion professionnelle en 2017, j'ai obtenu le diplôme de contrôleur technique auto.

Que souhaitez-vous développer ?

D'ores et déjà, j'ai entrepris des travaux sur le site pour améliorer l'accueil des clients.
Je souhaite pérenniser mon emploi et à terme recruter un nouveau contrôleur. J'envisage également de suivre les formations qui me permettront de vérifier les véhicules de catégorie L, les motos, les quads et les voiturettes.

Mon contrôle technique mothais, RD 737
Tel : 05 16 18 54 54

M. Rémi GUIONNET

En bref

Erratum : Clémence Gourmaud, couturière

Les coordonnées téléphoniques de l'entreprise «Les Créations de Clémence» présentée dans le Caractère de juin sont : 06 06 60 05 56

Responsable associatif dès 16 ans

Grâce aux Maillons Mothais, il est possible de créer son activité associative dans la simplicité administrative, dès 16 ans. Assemblée générale le 3/11 à 20h30 aux Halles.
contact@les-maillons-mothais.fr

Pass Culture & Sport

C'est une aide communale de 15€ à destination des 6-17 ans, pour la pratique d'un sport, d'une activité culturelle ou artistique. Les clubs concernés doivent retourner les Pass remplis jusqu'au 31 octobre.

Mutuelle : tarif de groupe

Mutualia propose aux habitants de La Mothe Saint-Héray une complémentaire santé à un tarif proche de ceux des contrats collectifs.
Tel : 09 79 353 353. mutualia.fr

Le Père Noël travaille dans les Deux-Sèvres

Notre marché de Noël recevra plus de 70 exposants les 13 et 14 décembre. 55 d'entre eux sont des agriculteurs, artisans et artistes qui fabriquent eux-mêmes, dans notre département.

La vente des truffes picto-charentaises

À quoi bon proposer sur un marché de Noël villageois les produits que le consommateur pourra commander depuis son smartphone? Les exposants habitués du marché de Noël ne s'y trompent pas, ils savent que notre événement fait la part belle à l'agriculture locale, aux talents des créateurs et des artisans. On ne comptera que 5 revendeurs cette année. Sans que la commune ne fasse de publicité, chaque année de nouveaux exposants demandent une place. Il faut instituer une règle de réattribution des emplacements pour donner leur chance aux jeunes entreprises et diversifier l'offre pour les visiteurs. La demande d'emplacements reste supérieure à l'offre, il faut sélectionner.

Circuits courts et retombées locales

Ce marché est aussi l'occasion de faire des recettes pour plusieurs associations mothaises qui, la plupart, les réinvestissent localement. La commune supporte seule le coût de cet événement, toutes les aides extérieures ayant disparu, même pour valoriser la trufficulture ou l'AOC Mothais sur feuille. Heureusement, l'entraide avec les communes du Mellois et du Haut Val de Sèvre permet d'emprunter des matériels sans alourdir les charges.

Place Clemenceau : l'aboutissement d'un projet concerté

C'est en cette fin d'année 2025 que la place va commencer sa transformation. La concertation a été longue car les contraintes sont multiples, et les enjeux forts. C'est l'image de la commune qui s'y joue et le bon fonctionnement d'un espace central qui doit être fédérateur.

Les travaux sont prévus en 2 phases de manière à maintenir du stationnement et les accès aux commerces et habitations. Pendant les travaux il est souhaitable d'utiliser les autres parkings (rue du Rempart, Moulin l'Abbé notamment) pour le covoiturage et le stationnement long.

La Montée des Rosières, vue du parvis de la mairie

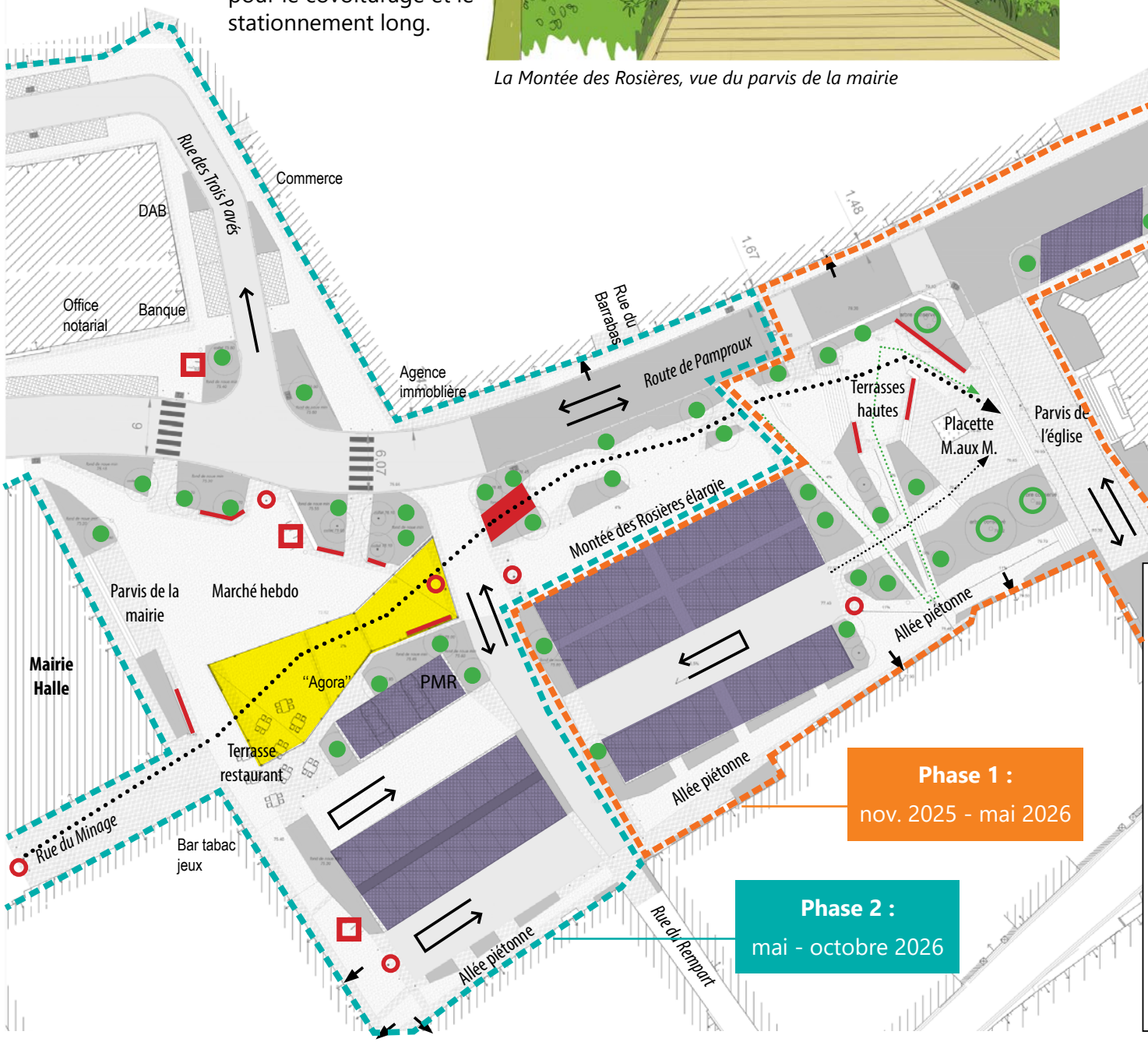

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE CENTRE-BOURG // LA MOTHE-SAINT-HÉRAY
PLACE CLÉMENCEAU & AGORA - 24 AVRIL 2025 // COTECH PRO (+ APD AGORA)

Alice Broilliard & Julien Viniane paysagistes-concepteu
Ablomé architecture / urbanisme

La concertation :

Sept 2022	Rencontre des associations sur le Forum
Avril 2023	Ateliers avec les commerçants
Février 2024	Réunion avec les riverains
Mars 2024	Ateliers avec les organisateurs d'événements

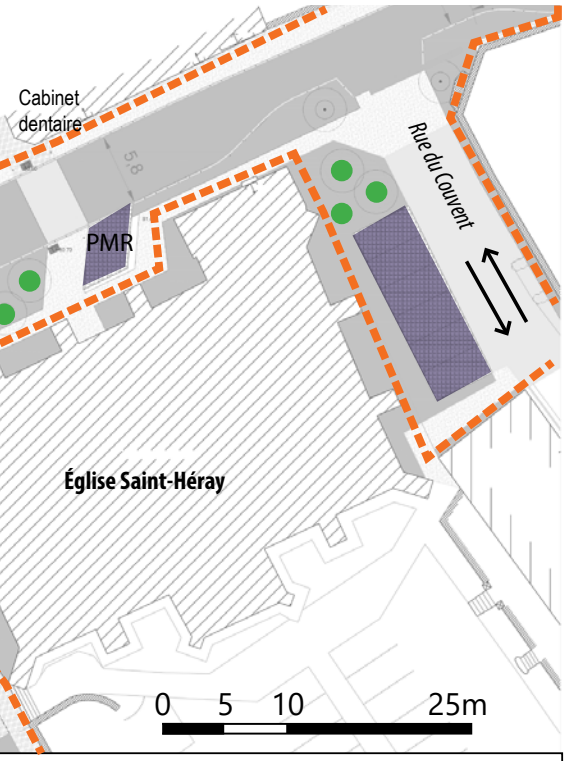

- Arbre planté
- Arbre conservé
- Appuis-vélos
- Bancs
- Contôle d'accès / potelets amovibles
- Passerelle bois
- Accès privé avec contrôle
- Sens de circulation
- Montée des Rosières piétonne
- Petite montée
- Montée PMR
- Halle «l'Agora»
- Stationnement

Nord

urs / urbanisme **Scale** BET VRD / urbanisme / environnement

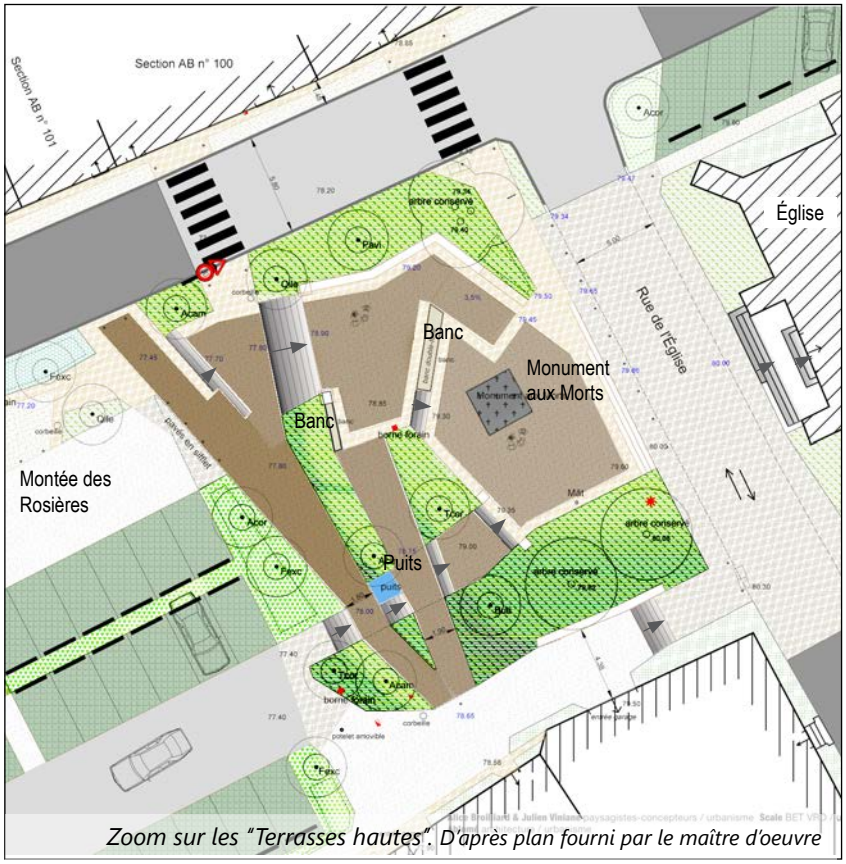

Zoom sur les "Terrasses hautes". D'après plan fourni par le maître d'oeuvre

Les contraintes

- les eaux pluviales et tous les réseaux
- les besoins de la cité, des riverains, des commerces et services
- le risque archéologique
- les mobilités, les pentes
- les événements, les saisons
- le changement climatique
- le budget

Quelques chiffres

- 3 arbres conservés
- 45 arbres plantés
- 2000m² désimperméabilisés
- 52 places de parking + 1 borne de rechargement électrique + 2 PMR
- 195 m² d'agora couverte
- 50 m² de terrasse de café hors agora

Les principes adoptés

Déminéraliser et végétaliser

Améliorer et sécuriser les mobilités

Diversifier les usages (du quotidien à l'événementiel)

Améliorer le confort

Gérer les eaux pluviales

Le budget

1657017 € de travaux :

1408077€ de voirie et réseaux

248940€ d'aménagement paysager et mobilier hors Agora

750000 € d'aides :

- 400000 € DETR Village d'Avenir
- 230000 € Agence de l'eau
- 120000 € Contrat Ambition Dx-S.
- Fonds européen et dotation de soutien à l'investissement local, en cours, pour l'Agora.

Une île de la cité sort de l'oubli

Le projet présenté en début d'année prend forme comme prévu. Il s'agit de connecter les jardins du Moulin blanc à la rue de la Laiterie par un espace paysager adapté à la pêche.

Nettoyage du terrain

Plateformes de pêche : le projet

Le ruisseau des Sangles rejoint la Sèvre Niortaise en amont de cette île. La rivière passe de chaque côté du Moulin blanc mais aussi dessous, où elle faisait tourner la roue. C'est un beau havre de verdure qui va désormais l'entourer. Il profitera à tous puisqu'il sera ouvert et connecté au 15 rue de la Laiterie. Ce projet permet de proposer de nouveaux circuits de découverte et une belle valorisation du cadre de vie.

Coût d'aménagement :
82 000 € *

Aides financières :
63 000 €

- 41 000 € Conseil départemental
- 19 000 € Mellois en Poitou
- 2 000 € Fédération de pêche
- 1 000 € La Truite mothaise

Budget et aides calculés sur ce projet et celui d'un bâteau à chaîne à l'Orangerie

Travaux : réalisés et 'en cours'

Le remplacement des éclairages publics sera achevé à la fin de l'année 2025. Celui du stade Toullet n'attend plus que son homologation. La Communauté de communes a mené des travaux d'assainissement collectif le long du Chemin de Bouscule.

Un hangar traditionnel au Moulin

Ceux du Chemin des Fontaines sont suspendus en raison d'un effondrement de la voie. Sur le site du Moulin l'Abbé, la toiture du hangar a été restaurée dans les règles de l'art, en tuiles traditionnelles.

Jeunesse

Au "local jeunes", les 12-17 ans inventent leur jeunesse mothaise

Les animateurs arrivent dès le 20 octobre dans l'Espace Jeunes au Moulin l'Abbé. Avec Marjorie, référente du local, Martin et un animateur en service civique, les adolescents du secteur vont pouvoir monter des projets, s'amuser et apprendre. C'est à eux de proposer les activités artistiques, manuelles, sociales ou sportives.

Marjorie et Martin

Le «Local Jeunes» est ouvert aux 12-17 ans et aux élèves de 6e âgés de 11 ans, le mercredi après-midi et pendant les vacances. Le mercredi, ils peuvent venir y déjeuner. Les animateurs y encadrent les activités demandées par les jeunes.

Un festival en juillet 2026

Ce service est porté par l'association Cif-Sp pendant 3 ans. La 2e édition de son festival jeunesse est prévue à La Mothe à l'été 2026.

Tel : 06 24 40 63 12

En bref

Élections municipales

1er tour : 15 mars 2026
2e tour : 22 mars 2026
Nouveau citoyen de la commune, inscrivez-vous sur les listes au plus tard le 6 février.

Repas des aînés

Les personnes âgées d'au moins 70 ans peuvent participer au repas offert le 30 novembre en s'inscrivant à la mairie. Les plus de 75 ans qui ne viennent pas au repas peuvent recevoir un colis. Il est conseillé de se faire connaître pour s'assurer de le recevoir.

Agence postale

Reprise des horaires classiques en novembre. Ouvert mar. / merc. / ven. / jeu. matin / sam. matin.

Protection civile

La formation de 20 bénévoles est reporté à février 2026.

Mensualisation

Le paiement des factures d'assainissement peut être mensualisé.
Tel : 05 49 29 13 16

Mon mégot où il faut

Les mégots contiennent des plastiques et des substances qui polluent les rivières. Alcôme offre aux fumeurs des cendriers de poche, disponibles à la mairie et au Bar Le Commerce.

Recensement de la population :
Sincérité et exhaustivité requises

La population des communes de moins de 10000 habitants est recensée tous les 5 ans. Le prochain dans notre commune se déroule du 15 janvier au 14 février 2026. Tous les foyers sont concernés par cet acte civil obligatoire.

Le recensement permet de déterminer la population officielle et de connaître ses caractéristiques. La participation de l'État au budget des communes est calculée en fonction de ce résultat ; il est d'autant plus important de répondre sincèrement. La population communale était de 1801 habitants en 2010 et 1665 en 2020.

Les données recueillies sont traitées exclusivement par l'Insee.

Les noms et adresses sont demandés pour que les foyers ne soient comptés qu'une seule fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Recrutement d'agents

Une dotation de l'État aide les communes à recruter des agents. Leur nom sera communiqué par voie de presse et par les canaux numériques communaux.

5 logements communaux à louer

Des espaces lumineux donnant sur la rue du Maréchal Joffre

La commune, propriétaire de l'immeuble des 24-26 rue Joffre, a fait aménager un studio et 4 appartements T3. Ils sont tous ensoleillés le matin et l'après-midi. La gestion locative est confiée à l'agence Adi.

Agence Adi : 05 49 05 02 21

Caractère de cochon !

Tapage nocturne et autres désagréments

Des plaintes récurrentes parviennent à nos services, parmi lesquels les dépôts sauvages. La période estivale a donné lieu à des épisodes de tapage nocturne particulièrement nombreux. Même fenêtres fermées, le bruit est source de gêne. Il convient de respecter strictement la tranquillité du voisinage entre 22h et 7h.

La policière municipale a dû intervenir également sur des questions de stationnement anarchique devant le groupe scolaire et sur des défauts d'entretien des végétaux en limite des voies publiques.

Police municipale : 07 48 10 17 34

Des détritus au détriment des Mothais

Les dépôts sauvages autour des bacs de collecte ou des points d'apport volontaires sont en augmentation depuis la fermeture de la déchèterie. Des déchets de déchèterie et des cartons se retrouvent dans les bacs jaunes dédiés aux emballages.

Surcroît de travail pour les agents, surcoût pour le contribuable

Cela impacte nos agents municipaux qui assurent la propreté de la voie publique et doivent trier les bacs quand ils détiennent des dépôts non conformes. Les cartons ne suivent pas le même circuit que les emballages. En cas d'erreur de tri, ils sont réorientés pour être recyclés, mais avec un surcoût. Les incivilités entraînent des coûts supplémentaires pour notre commune, qui sont supportés par tous.

Des campagnes de sensibilisation au tri en porte-à-porte sont prévues par le service prévention de la Communauté de communes. Espérons que cela portera ses fruits et que les erreurs constatées sont involontaires.

Plusieurs bornes à cartons (ici, en orange), évitent des trajets vers les déchèteries

PLUi-H : le temps de l'enquête publique

Le «plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat», autrement dit, le PLUi-H, est le document d'urbanisme réglementaire qui détermine la vocation des espaces et leur constructibilité. L'équilibre du développement des communes est établi au niveau communautaire dans l'esprit des lois de la République.

Bien qu'identifiée comme pôle urbain intermédiaire en Mellois, La Mothe Saint-Héray y perd de son potentiel constructible. C'est la traduction d'une réduction globale de l'artificialisation des sols au niveau national qui conduit à ce résultat. Les politiques locales doivent en revanche inciter à la restauration du bâti.

Les Champs du Parc, principale zone de développement

Commissaire enquêteur les 13 et 17 novembre

L'enquête publique se tient du 3 novembre au 3 décembre. Le commissaire enquêteur peut être consulté dans n'importe quelle mairie.

Tel : 05 49 29 56 17
pluih.melloisenpoitou.fr

Agenda

Ateliers et expos

22/10 : Gravure O
23/10 : Modelage argile O
5/11 : BD O
9/11 : Expo BD O
13 et 14/12 : Expo photos É
9/02 : Modelage argile O
10/02 : Linogravure O

Fête, vivre ensemble

26/10 : Loto de l'ACMTT H
1/11 : Loto du FCHVS CS
7/11 : Don du sang H
8/11 : Loto Confrérie de la fouace H
9/11 : Après-midi jeux H
11/11 : Commémoration armistice H
30/11 : Repas des aînés H
30/11 : Championnat de cyclisme CS
17/01 : Voeux du Maire H

Marchés, salons

16/11 : Vide ta malle H
13 et 14/12 : Marché de Noël, marchés aux fromages et aux truffes H

Activités soumises aux conditions sanitaires - voir mise à jour sur le site web

B = Bibliothèque
H = Halles ou place
CS = Complexe sportif
MdA = Maison des Associations
É = Église
O = Orangerie